

Le problème de la suzeraineté et la lutte pour le pouvoir : la rivalité bretonne et l'état anglo-normand 1066 - 1154

On sait de longue date que les conquérants de l'Angleterre en 1066 ne venaient pas exclusivement de Normandie. Beaucoup étaient Bretons ; Angevins, Poitevins et Flamands prirent également part à la conquête. L'attention des historiens s'étant portée presque exclusivement sur les Normands, il leur fut aisé de se dissimuler l'importance de ces éléments non-normands. Jusqu'à ce jour, lors même que la conception de Le Patourel d'un « baronnage normano-français homogène » est en train de s'effriter, on n'envisage toujours le problème que sous l'angle de la Normandie et des Normands (1). Toutefois et bien que l'on puisse alléguer des Bretons, Flamands et Poitevins qui s'allièrent par mariage à des familles normandes on ne doit pas perdre de vue que tous ces groupes étaient issus de régions qui étaient par tradition hostiles les unes aux autres, ainsi qu'à la Normandie, laquelle dut aux succès retentissants de Guillaume, à partir de 1047, d'être en l'an 1066 à l'abri de menaces extérieures, lorsqu'il entreprit la conquête de l'Angleterre. Néanmoins, le cours des événements après 1066 dans le Maine, en Bretagne et en Anjou apporta la preuve qu'il n'avait subjugué ses ennemis continentaux que temporairement. L'un des adversaires les plus résolus de la Normandie était l'Anjou, lequel pouvait souvent compter sur l'appui de la Bretagne.

Malgré tout, la Bretagne se trouvait fréquemment aux prises avec l'Anjou lequel menaçait ses marches au sud et à l'est où Vitré, La Guerche et Nantes étaient limitrophes du Maine et de l'Anjou. Pendant tout le XI^{ème} siècle, Blois fut souvent l'objet d'une violente hostilité de la part de l'Anjou. Blois conclut d'abord une alliance étroite avec la Bretagne et plus tard avec la Normandie. En 1089, après une brève alliance

(1) J. LE PATOUREL, *The Norman Empire* (London, 1976), 195 ; id. « Norman Barons », dans *Feudal Empires Norman and Plantagenet* (London, 1984), no. VI, 27 ; cf. alors D. BATES, « Normandy and England after 1066 », *English Historical Review*, 104 (1989), 857-80.

avec la Normandie, Alain IV de Bretagne rejeta l'alliance contractée avec Blois et forma une alliance étroite et fatidique avec l'Anjou.

Bien entendu, on ne pouvait espérer des nouveaux maîtres de l'Angleterre qu'ils cohabitent en parfaite intelligence, eu égard à des rivalités aussi complexes et solidement ancrées. De fait, ce furent les événements du règne d'Étienne en Angleterre qui mirent clairement au jour les anciennes hostilités qui sévissaient entre l'Anjou et la Normandie et l'Anjou et Blois.

J'ai entrepris, il y a quelque temps, des recherches qui tendaient à identifier les Bretons qui possédèrent des terres en Angleterre de 1066 à 1220. Bien évidemment, à examiner les Bretons isolément, on s'expose à obtenir des résultats aussi déformants que ceux qu'on obtiendrait à traiter les Normands de même façon. Il s'est vite avéré que ce que je tentais de faire était en fait d'établir les origines continentales de tous ceux qui furent propriétaires fonciers en Angleterre à cette époque. Ceci suppose une connaissance approfondie des groupes de parenté de tout chevalier et des terres aux mains de sa parenté. Ce sont ces deux éléments qui formaient la clef des richesses et de la puissance de tout homme, de quelque importance qu'il fût. La protection du patrimoine était assurée au moyen du mariage au sein d'un groupe familial qui comprenait les membres des familles paternelle et maternelle, ainsi que par la sous-inféodation des fiefs aux mains de cette parenté. On pouvait étendre sa parenté et ses possessions en obtenant d'un suzerain l'octroi d'un fief additionnel, soit en épousant une héritière, soit en prenant femme en dehors du groupe de parenté afin de conclure la paix avec un ennemi. Les résultats sont souvent très complexes et peuvent rendre très difficile la distinction entre Breton et Normand ou Angevin etc. Il n'est pas interdit, néanmoins, de tenter d'établir les origines continentales des propriétaires fonciers en Angleterre après 1066 avec quelque précision. Deux choses rendent la tâche possible : tout d'abord le secours que nous apportent les noms propres ; deuxièmement le modèle continental de possessions des terres tendait à se répéter dans les concessions anglaises. Il est ainsi probable que les locataires du comte de Mortain en Angleterre étaient les mêmes hommes qui avaient tenus de lui des terres en Normandie, et que s'ils avaient nom Alfred, Brien, Hervé ou Wihenoc, c'était bien des Bretons.

L'importance de tout ceci — à savoir l'origine continentale des détenteurs de terres en Angleterre et leurs rapports de famille et de tenure — est très clairement mise au jour durant le règne d'Étienne, *i.e.* de 1135 à 1154.

L'existence de plusieurs groupes rivaux ressort de l'analyse des partis qui soutenaient Étienne ou Mathilde. Ces rivalités, sans aucun

rapport avec Étienne ou Mathilde mais simplement projetées sur eux, on peut montrer qu'elles prirent naissance avant la conquête normande. L'installation en Angleterre après 1066 de représentants de ces groupes rivaux introduit un élément dangereusement déstabilisateur en politique anglaise, et qu'il ne fallut pas moins que la guerre du règne d'Étienne pour maîtriser. La part que prirent les Bretons à tout ceci fut d'une extrême importance et ce sont les effets des rivalités bretonnes sur le cours des affaires anglaises et normandes que je me propose d'examiner ici (2).

C'est, bien entendu, enfoncer des portes ouvertes que de souligner le fait que la conquête normande ne fut pas exclusivement normande et que le règne d'Étienne fut en un sens une lutte entre Blois et l'Anjou. L'état de choses qui surgit après 1135 n'a rien qui puisse surprendre si l'on considère que l'Angleterre d'après 1066 fut gouvernée par une famille d'origine continentale, qui occupa des terres sur le continent et qui ne donna ses fils et filles en mariage ni à des Anglais ni à des Normands. Cette grande lutte entre Blois et l'Anjou ne se déroula pas sur le continent, mais dans une partie restreinte de l'Angleterre comprise entre Wallingford, Bristol et Lincoln (3). On ne manquait de soutien ni d'un côté ni de l'autre. Il serait vain de tenter d'expliquer la composition des partis en se référant directement aux fiefs continentaux de Blois ou d'Anjou, et ceci en raison du nombre extrêmement réduit d'Anglais en provenance d'Anjou ou de Blois, et qui occupaient des terres. Étienne, en devenant duc de Normandie en 1135 et étant de surcroît petit-fils de Guillaume le Conquérant, s'attira naturellement l'appui des grands magnats de Normandie et d'Angleterre, qui étaient eux-mêmes apparentés à la famille ducale normande. Il y eut toutefois une famille au moins, celle des Giffard, qui choisit de demeurer neutre et beaucoup d'autres normandes qui soutinrent les Angevins. Quelles en sont les raisons ?

On ne saurait s'attendre à ce que le choix d'alliance en 1135-1154 résultât d'un choix personnel, tel celui qui nous conduirait aujourd'hui à parier sur un cheval dont on augurerait quelque bien. Il est beaucoup plus probable que ce sont les questions de patrimoine et de famille, exerçant leur empire sur la vie de tous les détenteurs de fief, du roi au plus humble de ses sujets, qui expliquent la composition des partis en lice durant le règne d'Étienne. On a souvent appelé ce règne « l'Anarchie »,

(2) On trouvera un examen détaillé du thème de la rivalité bretonne et du règne d'Étienne dans K.S.B. KEATS-ROHAN, « The Bretons and Normans of England 1066-1154: the family, the fief and the feudal monarchy », à paraître dans *Nottingham Medieval Studies* en 1992.

(3) Le règne d'Étienne a fait l'objet d'une très abondante littérature. On consultera avec le plus de profit R.H.C. DAVIS, *King Stephen* (3^e éd. London/New York, 1990).

tant sont célèbres la façon dont les familles étaient divisées par des alliances opposées et la conduite de certains hommes qui, plus d'une fois, changèrent de camp. Par conséquent, il est insuffisant d'invoquer la famille pour expliquer la composition des partis. Le problème du patrimoine, en revanche, rend compte des changements d'inféodation. Tous ceux qui avaient à plusieurs reprises changé de camp étaient soit de proches parents du roi, parents qui avaient été spoliés de leurs possessions normandes par les Angevins en 1141, soit des hommes qui avaient été privés de leurs patrimoines anglais ou normands par Henri 1^{er} ou Étienne et qui étaient ainsi prêts à tout pour recouvrer leurs terres perdues.

L'analyse des partis nous montre qu'en gros, la souche des Normands de l'est appuyait Étienne comme roi. Même à cette date, c'est-à-dire après les guerres normandes d'Henri 1^{er}, c'est parmi ces hommes que se comptent les plus gros propriétaires fonciers en Angleterre comme en Normandie, et parmi eux donc ceux qui avaient le plus à perdre. Les Normands de l'ouest, en revanche, soutenaient les Angevins. Cette division entre Normands de l'est et Normands de l'ouest ne datait pas d'hier. Il fallut attendre le règne de Guillaume II de Normandie avant que le duc ne pût inféoder une région qui jouissait d'une quasi-autonomie depuis la création de la Normandie au début du x^{ème} siècle (4). L'ouest de la Normandie, qui comprenait la péninsule du Cotentin, l'Avranchin, Mortain et le Bessin, entretenait de longue date des liens très étroits avec la Bretagne. Dès le xi^{ème} siècle, il est fort souvent impossible de savoir avec certitude si un Normand de l'ouest de ces régions est de souche normande ou bretonne. De fait, dès 1066, cette distinction se trouvait dénuée d'importance en raison de la profonde communauté d'intérêts qui existait entre les Normands de l'ouest et un certain groupe de Bretons originaires du nord-est de la Bretagne. En se rendant véritablement maître de l'ouest de la Normandie pour la première fois dans l'histoire de ce pays, Guillaume fut à même de s'inféoder les nombreux Bretons qui occupaient des terres dans cette région. Certains d'entre eux, tels Rivalon 1^{er} de Dol et ses parents, Main II et Raoul 1^{er} de Fougères, jugèrent plus expédient de traiter avec Guillaume et son demi-frère Robert de Mortain, que de respecter l'inféodation qu'ils avaient contractée envers le duc breton dont l'autorité s'était dangereusement affaiblie entre 1040 et 1056, et même plus tard.

Dans le parti du roi Étienne et des Normands de l'est, se trouvait Alain III, comte de Richmond, arrière-petit-fils de Hawise de Normandie et petit-fils d'Eudon de Penthièvre. Le vaste fief d'Alain en Angleterre

(4) Voir E. SEARLE, *Predatory Kinship and the Creation of Norman Power 840 - 1066* (California, 1989), en particulier pp. 222 - 234.

se composait de grands blocs de terres situés en gros au nord et à l'est du pays. C'est dans cette région qu'Étienne exerçait sa suprématie. C'est là que se trouvait non seulement le gros des terres des Normands de l'est, mais encore le riche fief de Boulogne, dont Étienne était comte en vertu du droit de sa femme. Les terres des Normands de l'ouest étaient situées principalement au sud et à l'ouest du pays, où nombre d'entre eux occupaient des terres que leurs pères avaient précédemment occupées sous le comte de Mortain avant que celui-ci ne fût vaincu en 1106. Il y avait aussi les terres appartenant à ce groupe de Bretons dont on peut montrer qu'ils entretenaient des rapports étroits avec Mortain et le Cotentin sur le continent. Quoique les formes de cette division géographique ne soient pas absolument tranchées, on peut montrer qu'il a existé à partir de 1086 une claire division entre les terres des Normands tant de l'est que de l'ouest et celles des Bretons de Richemont et de Mortain. Cette division apparaît clairement dans la composition des partis durant le règne d'Étienne. A lui seul, le fait que cette division nous reporte à la division territoriale de l'Angleterre, après 1066, entre les alliés du Conquérant telle que l'enregistre le *Domesday Book*, suggère fortement que les partis qui se formèrent pendant le règne d'Étienne avaient dû exister bien avant cette date, et que Guillaume avait eu la sagesse de tenir à distance certains membres de son groupe hétérogène de vassaux.

Le *Domesday Book* (grand livre cadastral) signale trois groupes de Bretons, dont l'un fut exilé en raison de sa complicité dans la révolte de Raoul de Gaël, comte de Norfolk, en 1075. A part cela, l'élément breton était représenté par ce que je nommerai Richemont-Penthièvre au nord et à l'est, ainsi que par les Bretons de Dol et Fougères au sud et à l'ouest. Un très grand nombre des Bretons qui détenaient des terres dans le Devonshire et en Cornouaille se révèle avoir été composé de parents et vassaux de Raoul de Fougères. Ailleurs et notamment dans les comtés du Gloucestershire et du Herefordshire, on trouve une prépondérance de Bretons propriétaires fonciers en provenance de Dol dont les seigneurs étaient parents et alliés de Raoul de Fougères (5).

Si, en 1086, les Bretons du sud et de l'ouest se trouvaient être en majeure partie parents et alliés de Raoul de Fougères, l'équilibre, dès 1135, penchait en faveur des vassaux et alliés de Dol. On trouvera la raison de cet état de choses dans la préférence appuyée que marquera Henri 1^{er} envers un groupe d'hommes qui l'avait soutenu à partir de 1090, groupe composé de Normands de l'ouest et de Bretons. La partia-

(5) Cf. H. GUILLOTTEL, « Une famille bretonne aux services du Conquérant : les Baderon », *Droit privé et institutions régionales : Études historiques offertes à Jean Yver* (1976); J. H. ROUND, « The origins of the Stewarts », dans *Studies in Peerage and Family History* (London, 1901), 115-31.

lité d'Henri envers les Normands de l'ouest s'explique en partie par leur vertu de contrepoids à ses puissants parents chez les Normands de l'est. Mieux, on retrouve des signes de cette partialité aux alentours de 1090, lorsqu'Henri s'évertuait à rendre le Cotentin indépendant de son frère Robert, duc de Normandie. Ceci n'est pas d'un mince intérêt si l'on songe que ce n'était qu'assez récemment que Guillaume, père d'Henri, avait contraint cette région à abandonner une quasi-autonomie de longue date. L'identification des Bretons promus par Henri I^{er} nous révèle que ceux-ci furent tirés d'un petit groupe formé des vassaux de Geoffroi I^{er} Boterel et de Geoffroi II Boterel (que je me propose de qualifier tous deux Geoffroi Boterel de Lamballe, par commodité) (6). Ces deux hommes étaient très étroitement associés à Dol. Geoffroi II Boterel avait épousé une fille de Jean II de Dol et certains des vassaux de l'un et l'autre Geoffroi étaient également vassaux du seigneur de Dol-Combours. En ce cas précis, les raisons de la partialité d'Henri sont de triple nature, abstraction faite de leurs associations avec la Normandie de l'ouest et les Normands de l'ouest. Premièrement, ce fut bien évidemment à Dol qu'Henri trouva refuge après le siège du Mont-Saint-Michel en 1091 ; en second lieu, si l'on en croit Le Baud, il eut une liaison avec Alix Boterel, fille de Geoffroi I^{er}, de qui il eut une fille, et qui devint par la suite la femme de Conan III (7) ; enfin, les Boterel de Lamballe étaient issus d'une branche cadette de la famille ducale bretonne, laquelle, après 1040 fut en général hostile aux ducs de Bretagne. Cette branche, au surplus, s'était scindée entre représentants de Lamballe-Dol d'une part et Richemont - Penthièvre de l'autre (8). Il est significatif que la promotion de Bretons par Henri I^{er} ne s'étendait pas aux vassaux d'Étienne de Penthièvre, seigneur de Richemont. La seule marque de faveur dont on est sûr qu'Étienne bénéficia fut la remise du Danegeld et des quelques amendes enregistrés au *Pipe Roll de 31 Henri I* (9). Contrairement à ses oncles et prédécesseurs Alain Le Roux et Alain Le Noir, fils d'Eudon de Penthièvre, Étienne ne demeura qu'assez peu de temps en Angleterre. Peu avant 1123, il mena en Bretagne contre son fils Geoffroi II Boterel une guerre qui donna à Geoffroi la haute main sur son fief breton et où prit naissance l'hostilité entre Geoffroi Boterel et son frère Alain (10).

(6) La protection d'Henri I^{er} fera de ma part l'objet d'une étude séparée.

(7) LE BAUD, *Histoire de Bretagne* (1638), 173.

(8) On doit noter qu'au cours de cette discussion les termes de Richemont-Penthièvre et Dol-Lamballe se rapportent exclusivement à deux groupes d'hommes ayant accompli des fonctions politiques contrastées durant les règnes d'Henri I^{er} et Étienne en Angleterre ; il faut se garder de confondre ces appellations avec la géographie bretonne.

(9) *Pipe Roll 31 Henry I* (éd. J. Hunter, Pipe Roll Society, 1833), 27, 115.

(10) A. DE LA BORDERIE, *Nouveau Recueil des actes inédits des ducs et princes de*

Cette hostilité se manifesta dans la formation des partis en Angleterre après 1135 et trouva sa plus vive expression en 1141, dans la brève apparition que fit Geoffroi en Angleterre, en manière de soutien à l'impératrice Mathilde contre son frère et le roi (11).

La faible participation d'Étienne de Penthièvre aux affaires anglaises ou normandes le mettait à l'abri de la sorte d'attaque directe à laquelle se vit contraint Henri 1^{er} contre sa famille, tout au long des crises normandes de son règne. Bien qu'il étendit sa protection aux membres de sa famille sur la fidélité desquels il savait pouvoir compter, il fit porter celle-ci essentiellement sur la création « d'hommes nouveaux » au nombre desquels se trouvaient les familles de ses nombreux enfants illégitimes. L'une de ceux-ci, Maude, fut donnée en mariage au futur Conan III de Bretagne. Le père de Conan, Alain IV Fergent, avait épaulé Henri à Tinchebrai, en 1106 ; qui plus est, il avait pour mère Ermengarde d'Anjou. La politique d'Henri devait bientôt lui dicter la nécessité de contracter pour son fils Guillaume et sa fille et héritière désignée Mathilde, des mariages angevins. Les fortes affinités angevines de la maison ducale bretonne devinrent ainsi un élément de plus dans la formation des partis après 1135. Ce fut un fils d'Alain Fergent, Brien, fils du comte, élevé à la cour d'Henri et chef des Bretons de Dol-Lamballe, qui fut le plus ardent défenseur de Mathilde. En raison de leur opposition à Richemont-Penthièvre, les Bretons de Dol-Lamballe se trouvèrent naturellement graviter dans l'orbite des ducs de Bretagne, rivaux de Richemont-Penthièvre, et, à cette époque, d'orientation nettement angevine. Alain IV de Bretagne, en tant que fils et héritier du duc Hoël, originairement comte de Cornouaille et de Nantes, s'était montré sensible aux sollicitations de Foulque le Réchin d'Anjou, ainsi que son père l'avait été avant lui. Ce Foulque, dans les années 1080 et 1090, sut se servir de la Bretagne dans les attaques qu'il mena contre les Normands, dans le Maine au moyen de divers stratagèmes : par exemple en apparaissant aux côtés de Philippe de France lors de la délivrance de Dol en 1076 ; par le mariage d'Ermengarde, par la nomination de Marbode, archidiacre d'Angers, à l'évêché de Rennes, et par l'utilisation de Bretons dans ses armées. De toute manière, les rapports entre Angevins et Bretons du pays nantais furent durant le XI^{ème} siècle monnaie courante.

L'Anjou, tout au long du XI^{ème} siècle et singulièrement dans les premières décennies, se trouva face à la Bretagne plus souvent en posi-

Bretagne XI^{ème} et XIV^{ème} siècles, (Rennes, 1902), no. IV, p. 28 ; *Early Yorkshire Charters*, t. IV, (Yorkshire Archaeological Society, 1936), éd. C. CLAY, pp. 89-92. Alain fut en 1123 le seul membre de sa famille à se trouver en Angleterre. Voir aussi H. Guillotel, « Les origines de Guingamp », *M.S.H.A.B.*, 56 (1979), 94-100.

(11) *Gesta Stephani*, éd. K. POTTER, (2^{ème} edn. Oxford 1975), 128 ; John of Hexham, dans *Symonis Monachi Opera Omnia*, éd. T. ARNOLD (Rolls Series 1885), t. II, 310-311.

tion d'ennemi que d'allié. On peut en dire autant de la Normandie. C'est pour cette raison qu'un mariage - alliance dût sembler à Alain III, fils de Hadwise de Normandie et petit-fils d'Ermengarde d'Anjou (femme de Conan I^{er} le Tort), la sagesse même. Blois, qui en 1027 était hostile à la Normandie comme à l'Anjou, n'était pas en mesure de menacer la Bretagne. D'autres alliances chartraines se nouèrent à cette date, impliquant les mariages de Rivallon I^{er} de Dol et Giro, fils d'Ansquetil de Châteaugiron (12). De ces alliances résulta la création d'une série de liens qui mit Fougères et Dol en rapport avec des familles de Touraine (qui tomba sous la coupe de l'Anjou après 1044) et du Maine. Ces liens prennent tout leur relief du fait de l'implication d'Alain III dans les affaires du Maine en opposition à l'Anjou, et par la suite, de l'imbrication de l'Anjou avec le Maine en opposition à la Normandie.

A l'évidence, on ne saurait considérer une quelconque explication de l'existence de deux groupes hostiles de Bretons en Angleterre telle que nous la révèle le *Domesday Book*, comme allant de soi. Il importe, pour en rendre compte, de prendre pour point de mire le règne de Conan II en Bretagne, dans la mesure où les événements qui ponctuèrent celui-ci sont exemplaires dans une large mesure de ce qui se passait ailleurs et nous aident à comprendre l'extraordinaire complexité des relations féodales alors et plus tard.

A la mort d'Alain III, en 1040, son héritier est un mineur sous la garde de son oncle Eudon de Penthièvre. Comme l'a montré le Dr. Guillotel, Eudon avait été fidèle à son frère, bien que dès 1040, cette fidélité à son neveu ait encouru le soupçon. Nombreuses furent les unités féodales qui eurent à affronter le problème d'un gouvernement de minorité prolongé. La Normandie s'en dégagna en 1047. Dès 1064, la Normandie s'était trouvée immensément fortifiée par l'habileté de son jeune duc Guillaume II. Il avait non seulement fait l'unité de la Normandie autour de sa personne, mais il avait également ravi des faibles mains du comte d'Anjou la suzeraineté du Maine. L'Anjou, qui avait considérablement gagné en importance aux dépens de Blois et du Maine durant le règne du capable et manœuvrier Geoffroi Martel se retrouva, à la mort de celui-ci, en proie aux prétentions antagonistes de ses deux neveux Geoffroi le Barbu et Foulque le Réchin. Ce n'est qu'en 1068 que Foulque

(12) *Vita Gilduini* dans A. DU PAZ, *Histoire Généalogique de Bretagne* (1624), 668 ; cf. aussi *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, éd. E. DE LÉPINOIS et L. MERLET, (Chartres 1861-65), t. III, 18, *Cartulaire Blésois de Marmoutiers*, éd. C. MÉTAIS (Chartres/Blois 1891), no LXVIII ; *Cartulaire de Marmoutiers pour le Dunois*, éd. Mabile (Châteaudun 1874), no. CXLIX, où on trouve évidence qui suggère que la femme de Gilo fils d'Ansquetil était sœur de la femme de Rivallon de Dol ; elles étaient peut-être filles de Gilduin I vicomte de Chartres.

sortit victorieux du conflit, auquel temps la Normandie avait subjugué le Maine et Conan réussit à s'attirer l'alliance de nombreux Angevins.

D'autres unités féodales, au nombre desquelles la France et l'Aquitaine, subirent au XI^{ème} siècle les conséquences de gouvernements affaiblis soit par des questions de minorités soit par des successions contestées. Il en résulta un accroissement du pouvoir des petits vassaux de ces dirigeants minoritaires ou affaiblis, aux dépens de ces derniers. Ces pratiques ne se bornaient pas à usurper les droits seigneuriaux sur des terres dont jouissaient en tant qu'agents administratifs, tels *vicecomes* ou *vicarius*, mais fréquemment, à solliciter d'autres souverains terres et rang. C'est ainsi que plus d'un Breton accepta la seigneurie d'Anjou ou de Normandie en échange de terres et possessions de ces souverains aux frontières de la Bretagne (13) Il n'était pas rare qu'un puissant seigneur se mit en devoir de déshériter des vassaux inconstants ou indésirables, au profit soit de membres de sa famille ou au bénéfice d'étrangers. La politique de Guillaume de Normandie impliquait notamment le remplacement de membres peu sûrs de sa famille par d'autres sur qui il pouvait compter. Par contraste, les forfaitures subies en Anjou sous Geoffroi Martel (1040 - 1060) tournèrent à l'avantage des étrangers que Geoffroi avait trouvé bon de cultiver (14). C'est ainsi qu'à Hervé de Martigné-Ferchaud, en Bretagne, furent cédés l'honneur de Pouancé, tandis que Sablé et Craon échéaient à Robert le Bourguignon pour passer ensuite à son fils Renaud, qui avait épousé la fille de Robert de Vitre et de Berthe, prétendue héritière de Craon, dont le père et le frère avaient été privés de leur fief par le comte Geoffroi. Il se trouvait, au surplus, certaines familles dont les terres étaient attenantes à celles de plusieurs seigneurs et pour qui la question de suzeraineté constituait un grave problème qu'il importait de ne pas affronter directement. On trouvait, parmi celles-ci, des hommes tels que Geoffroi de Mayenne dans le Maine, qui fut tour à tour le vassal de l'Anjou, de la Bretagne et de la Normandie, et fut propriétaire foncier dans le Chartrain (15); de même la famille Bellême, qui occupait des terres dans le Maine, en France et en

(13) Voir en particulier H. GUILLOT, « Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre », *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, (1988), 201-15; P.-P. BRUNTERCH, « Puissance temporelle et pouvoir diocésain des évêques de Nantes entre 936 et 1049 », *M.S.H.A.B.*, 61 (1984), 29-82.

(14) Voir O. GUILLOT, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^{ème} siècle* (2 tom., Paris, 1972), t.I. 56-101.

(15) Dans le Chartrain en vertu de son mariage avec Mathilde d'Alluye; *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, éd. B. GUÉRARD (Paris, 1840), 149, 184, 193, 211, 403; *Cartulaire de l'Abbayette*, éd. B. DE BROUSSILLON (*Bull. comm. hist. de la Mayenne* 6, 1894), no. 5; *Cartulaire de St-Vincent au Mans*, éd. MENJOT D'ELBENNE (Mamers, 1886-1913), no. 245.

Normandie (16). Avant même qu'ils n'aient eu des contacts directs avec Guillaume de Normandie, il était à prévoir que les terres que possédaient les seigneurs de Dol et de Fougères lieraient leur sort à celui du duc Normand. C'est ainsi que les diverses crises de suzeraineté qui surgirent vers le milieu du XI^{ème} siècle, donnèrent naissance à une situation au sein de laquelle les vassaux mineurs d'un suzerain s'efforçaient d'améliorer leur position aux dépens de celui-ci en tâchant de forger des alliances avec des suzerains plus forts. Un seigneur puissant avait ainsi tout avantage, mettant à profit la faiblesse passagère de ses rivaux, à détourner d'eux leurs vassaux afin de prolonger leur faiblesse, ou bien de s'attirer l'allégeance des vassaux d'un seigneur puissant dans le dessein de borner la force de ce dernier. Toutefois, et bien que la Normandie ait profité de la faiblesse de l'Anjou vers 1060 pour conquérir le Maine, ni l'Anjou ni la Normandie ne furent à même de mener une attaque concertée contre la Bretagne pendant la minorité de Conan. Quelles qu'aient pu être les intentions des Normands après 1066, on ne pense pas qu'ils aient nourri de quelconques visées à l'encontre de la Bretagne, à cette date.

Il est clair que Guillaume, durant son invasion très concertée de l'Angleterre, a dû mettre la Normandie et le Maine à l'abri d'une attaque toujours possible de la Bretagne. Il parvint à ses fins en exigeant des Bretons qui possédaient des terres en Normandie de l'ouest qu'ils reconnaissent à la fois sa suzeraineté, et leur mutuelle utilité. Nombre d'entre eux furent amenés à signer les chartes de Guillaume entre 1056 et 1066. Parmi ceux-ci : Main II de Fougères, Rivallon de Dol et Maino Brito (17). Maino Brito fut seigneur d'Ercé-en-Lamée, à Châteaubriant ; cette seigneurie était sous le contrôle de Brien, neveu de Rivallon de Dol et étroitement associée après 1047 aux ducs de Bretagne (18). Peut-être bien avant 1066 et certainement après, Maino Brito contracta une alliance par mariage avec Guillaume de Warenne, issu de la Normandie de l'est, et l'un des plus puissants parents de Guillaume de Norman-

(16) *Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium*, éd. BUSSON et LEDRU (Le Mans, 1902), 352-5 ; *Cartulaire de Marmoutiers pour le Perche*, éd. BARRET (Mamers, 1894), no. 7 ; *Cart. Saint-Vincent au Mans*, no. 610 ; J. BOUSSARD, « La seigneurie de Bellême aux X^{ème} et XI^{ème} siècles », dans *Mélanges Louis Halphen*, (Paris, 1951), 51-54 ; K. THOMPSON, « Family and influence to the south of Normandy in the eleventh century: the lordship of Bellême », *Journal of Medieval History*, 11 (1985), 215-226.

(17) M. FAUROUX éd., *Recueil des actes des ducs de Normandie* (1961), nos. 160-2.

(18) Au sujet de Maino Brito, cf. C. BOUVET, « A propos des premiers seigneurs de Châteaubriant aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles », *Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 122 (1986), 77-105 ; au sujet de Châteaubriant, cf. H. GUILLOTTEL, « La place de Châteaubriant dans l'essor des châtellenies bretonnes (XI^{ème}-XII^{ème} siècles), *M.S.H.A.B.*, 66 (1989), 5-49.

die (19). Les attaches de Maino, (qui devait ultérieurement posséder un fief de belle taille en Angleterre), avec les Normands de l'est, firent en sorte que son fils et son petit-fils apportèrent leur soutien à Étienne après 1135, tout comme devaient le faire les Bretons de Richemont - Penthievre. Guillaume, en obtenant le soutien des fils d'Eudon de Penthievre, s'assurait non seulement le soutien de sa propre famille mais aussi celui de membres de la famille du duc breton. Ceux-ci tiraient leur importance d'être des rivaux en puissance du duc breton dont Guillaume s'était fait un ennemi en 1064. Les fils d'Eudon et leurs héritiers en tant que parents des rois anglo-normands et rivaux des ducs bretons, purent maintenir cette position au moins jusqu'en 1146 lorsqu'Alain de Richemont mourut en laissant un héritier qu'il eût de Berthe, fille de Conan III. Avant 1135, les Bretons de Dol-Lamballe qui s'opposèrent à ce groupe, en vinrent à s'identifier de plus en plus aux alliés du duc breton, quoiqu'eux aussi aient été ses ennemis, en 1064-66.

C'est à des titres divers que Guillaume sut s'attirer le soutien de deux groupes différents de Bretons : d'une part, en exploitant les penchants pro-normands des seigneurs du nord-est de la Bretagne, d'autre part en faisant jouer ses liens de consanguinité avec un autre groupe dont l'hostilité envers le duc breton était clairement affichée. La profondeur de cette animosité ne fait aucun doute. Eudo de Penthievre, entre 1047 et sa capture par Conan en 1057, tâcha de garder le pouvoir en Bretagne au détriment de son jeune neveu. Ni l'un ni l'autre prétendant n'était très puissant, et leur conflit ne fût pas le seul à éclater durant ces années-là.

C'est grâce aux travaux entrepris par les Drs. Guillotel et Brunterc'h sur les sources bretonnes et ceux du Dr. Guillot sur les sources d'Anjou que nous pouvons suivre à la trace les conflits de ces mêmes années. Entre 1047 et 1052, Main II de Fougères et Brien de Châteaubriant avaient ouvertement reconnu la suzeraineté du comte Conan (20). Dès 1056 on voit Main reconnaître aussi celle du Guillaume de Normandie (21). C'est vraisemblablement entre 1049 et 1054 que Brien de Châteaubriant prit part à la fois à la guerre contre Robert de Vitré et à celle contre Geoffroi d'Anjou. Dans une notice écrite pour le prieuré de Carbay, dont on peut situer la date entre 1047 et 1066, Brien se voit nommer *inimicus noster* par Geoffroi Martel (22). La première décision

(19) *Rotuli de Dominabus* (éd. J.H. ROUND, Pipe Roll Society 1913), 38-9.

(20) H. GUILLOTTEL, *Les actes des ducs de Bretagne (944-1128)*, thèse de doctorat en droit de l'Université de Droit, d'Économie et de Sciences Sociales, Paris, 1973, pp. 169-72, no. 46.

(21) Cf. note 16 supra.

(22) P. MARCHÉGAY éd., *Archives d'Anjou* (3 tom, Angers, 1843-56); t. II, p. 1.

que prit le jeune Conan après qu'il se fut affranchi de la tutelle de son oncle, fut de tenter de se rendre maître, comme l'avaient fait ses illustres prédécesseurs Erispoë, Salomon et Alain le Grand, des environs de Craon, alors sous la coupe du comte d'Anjou. C'est en 1047 que Craon admit les prétentions de Conan, incitant de ce fait Geoffroi Martel à priver de cet honneur les héritiers de Suhard le Vieux (23). Geoffroi donna la seigneurie de Craon à Robert le Bourguignon, à qui il avait aussi donné celle de Sablé. Il semble que les fils de Suhard, Guarin et Suhard le Jeune, se soient retirés à Vitré, lieu où Berthe, fille de Guarin, devint la femme de Robert de Vitré. Par la suite, leur fille Innogent épousa Renaud, fils de Robert le Bourguignon, auquel Robert avait donné l'honneur de Craon. La seigneurie de Renaud sur Craon n'était pas du chef de sa femme, mais son mariage le légitima (24). Les entreprises que mena Conan contre les territoires du puissant comte d'Anjou furent peu judicieuses, eu égard à la faiblesse de sa propre situation. Il n'en continua pas moins de s'immiscer dans des régions où l'Anjou exerçait sa domination parce que la susceptibilité de celles-ci à l'influence angevine menaçait le duc breton. Conan réussit brièvement à se rendre maître du comté de Nantes entre 1050 et 1054. La décision prise en 1049 au Concile de Reims de révoquer l'évêque Gautier II pour simonie ainsi que la mort du comte Mathias de Nantes en 1050 lui facilitèrent la tâche. C'est à peu près vers la même époque que Brien de Châteaubriant s'allia à Conan. Sa seigneurie se trouvait dans le comté de Nantes mais ses possessions au nord jouxtaient le comté de Rennes. C'est sans doute en grande partie l'influence de sa mère Innogent de Dol, sœur de Rivallon ainsi que sa propre rivalité avec l'Anjou qui amenèrent Brien et sa famille à s'allier de plus en plus étroitement avec Conan. Un certain nombre de vassaux de Châteaubriant devinrent après 1050, en association directe avec le comte, propriétaires fonciers en Anjou.

Après 1054, le Nantais, où l'influence de Conan fut de courte durée, passa sous la tutelle de Hoël de Cornouaille, fils de l'héritière Judith de Nantes. Vers la même époque, les Normands faisaient peser de graves menaces sur la situation de l'Anjou dans le Maine. En 1054 ou 1055, Geoffroi Martel se porta sans succès à la défense d'Ambrières, répondant à l'appel de Geoffroi de Mayenne, vassal d'Anjou que Conan II avait tout récemment revendiqué comme baron. Le nom d'Eudon de Penthiè-

(23) GUILLOTET, « Châteaubriant » op. cit. note 17, 20-21.

(24) Berthe de Craon eut trois fils de Robert de Vitré; ce furent : André, Robert et Gui. Le dernier est trouvé parmi les propriétaires fonciers d'Angleterre, où il se nomme Gui de Craon; voir *Domesday Book*, fols. 367-368; H. MORICE, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, Preuves tom. I*, (Paris, 1728) [ci-après Morice] 413.

vre doit figurer parmi ceux qui soutinrent Geoffroi Martel (25) Deux chartes datant d'environ 1055 associent Eudon et son fils (sans doute assez jeune) Alain le Roux aux Angevins du Maine (26). La femme d'Eudon, Agnès, (qu'on assimile à tort à Orguen de Cornouailles) fut probablement la sœur ou la nièce de Geoffroi Martel (27). Bien que Conan n'ait pas été en prise directe sur ces événements, il ne fait aucun doute que l'association d'Eudon et d'Alain le Roux à l'époque fut en rapport étroit avec la lutte entre Eudon et Conan.

Si l'on considère que les partisans de Guillaume de Normandie en 1066 comprenaient les rebelles de fraîche date à Conan II, et les fils d'Eudon de Penthièvre, on voit mal ce qui pourrait distinguer les deux groupes, hormis le fait qu'Eudon lui-même comptait au nombre de ceux qui avaient été vaincus par Guillaume à Ambrières en 1054 ou 1055. La position adoptée par Eudon en 1064 s'explique en partie par cette défaite. La révolte bretonne qui éclata en cette même année fut la cause des divisions de la société féodale bretonne, divisions manifestes dans la Bretagne du duc Hoël et tout particulièrement dans l'Angleterre de Guillaume I^{er} et Henry I^{er}. Il se pourrait bien, à première vue, que les événements de 1064 aient mis en péril le soutien que Guillaume pouvait escompter de la maison de Penthièvre pour son aventure anglaise. En effet, lorsqu'en raison de la précédente invasion de Guillaume la révolte éclata en Bretagne, c'est à Conan que se rallièrent Eudon de Penthièvre et son fils Geoffroi I Botorel. Conan dût en être surpris si l'on songe que ce même Eudon et son fils furent ses adversaires les plus acharnés. Eudon avait également reçu le soutien de Hoël de Cornouaille, beau-frère de Conan, ainsi que de Geoffroi Grenonat, qui était son neveu et demi-frère de Conan. En 1064, Grenonat apporta de même son soutien à Conan ; plus tard, en 1066, la mère de Conan, Berthe, lui octroya le comté de Rennes (28).

(25) Guillaume de Poitiers, *Gesta Guillelmi ducis Normannorum et regis Anglorum*, éd. R. FOREVILLE (1953), 66 - 68.

(26) *Cartulaire de Saint-Aubin-d'Angers*, éd. B. de Broussillon (3 tom., Angers, 1896), no. 287 (t. I., pp. 329 - 332), no. 677 (t. II., pp. 171 - 5).

(27) Ce point de vue infiniment probable m'a été récemment indiqué par le Dr. Guillotel qui l'attribue au Dr. Brunterc'h. La femme d'Eudon se nommait certainement Agnès ; voir MORICE, 459.

(28) Guillaume de Poitiers, op. cit. note 24, 106 - 112 ; la tapisserie de Bayeux, Plates XXI^{ème} - XXV^{ème} dans *English Historical Documents*, vol. II, éd. D. Douglas et G. Greenaway (2^{ème} éd. 1981, 263 - 5). L'idée que Conan bénéficiait alors du soutien de ses ennemis d'autrefois s'impose à nous du fait que Guillaume de Poitiers n'allègue que le seul Rivallon de Dol comme soutien de Guillaume de Normandie. Ce dernier tenta désespérément de masquer l'échec de la campagne de 1064 ; si les Normands avaient bénéficié d'une aide significative, on ne saurait douter que Poitiers eût insisté sur le fait.

Le secours inaccoutumé que reçut Conan de ces hommes en 1064, s'explique par le fait que la révolte avait été dirigée par Rivallon de Dol, lequel avait précédemment accordé à Guillaume son soutien, lors de l'invasion de la Bretagne par ce dernier. La coalition formée autour de Conan visait tout spécialement Rivallon. Elle se trouva renforcée par l'inclusion d'Olivier de Dinan, et de Main, évêque de Rennes, tous deux apparentés à Rivallon de Dol. Du point de vue de Conan, Rivallon était traître à la fois à son égard, en tant que duc, et à l'égard de la Bretagne en tant que *patria*, dans la mesure où il avait agi de concert avec Guillaume de Normandie. La même pensée pourrait bien avoir frappé l'esprit des parents de Rivallon, et là encore on peut déceler l'influence de sa sœur, Innoguent de Châteaubriant. Il apparaît clairement qu'Innoguent avait décidé qu'on devait soutenir Conan, en tant que comte de Rennes et duc de Bretagne et qu'elle avait convaincu son fils de reconnaître Conan en tant que tel. C'est à elle tout aussi bien qu'on doit imputer la rédaction d'une charte pour Marmoutiers, qu'elle-même et un certain nombre d'hommes de Châteaubriant avaient souscrite, et qui reçut alors l'approbation et le sceau de Conan, à Châteaubriant (29). La mort de Rivallon survint peu après cette charte, en 1065 ou aux alentours de cette date ; il est possible que cette charte représente la réconciliation de Conan et Rivallon dans la seule circonstance possible, *adpropinquante morte*. Une tentative ultérieure de la part d'Innoguent de convaincre Rivallon d'accepter la suzeraineté de Conan s'était soldée par un échec ; on perçoit les effets de cet échec à la fois dans l'isolement général de Rivallon après la retraite normande de 1064, et dans la position qu'adoptèrent les héritiers de Maino Brito durant les guerres qui sévirent pendant le règne d'Étienne, en Angleterre. Mais la trahison semblait aux yeux d'Eudon et des Geoffroi plus intime. En ce qui concerne Eudon et les Geoffroi, il s'agissait d'une trahison beaucoup plus proche de leurs propres intérêts. Si quelqu'un était à même de défier le duc breton, ce ne pouvait être qu'Eudon ou son fils. Rivallon mis à part, Eudon et Conan pouvaient faire cause commune en 1064 puisque l'invasion de Guillaume de Normandie leur fournissait un commun ennemi, l'hostilité d'Eudon envers Guillaume datant de 1054, à Ambrières. En 1064, Geoffroi le Barbu, d'Anjou, parent d'Eudon et récent ennemi de Conan dans le Maine, mit son armée au service de Conan contre leur ennemi à tous trois, Guillaume de Normandie.

On voit mal, de prime abord quels avantages Rivallon aurait pu obtenir en Bretagne en raison de son soutien à Guillaume de Normandie en 1064. Il est probable que toute cette affaire fut soigneusement agencée par Guillaume en complicité avec Rivallon lequel avait plus à gagner

(29) GUILLOTTEL, « Actes », pp. 195-8, no. 54 ; id. « Châteaubriant », 21.

d'une allégeance normande que d'une allégeance bretonne. Les événements de 1063 à 1066 invitent à donner comme cause de l'invasion de la Bretagne par Guillaume l'activité militaire persistante de Conan dans le Maine. Guillaume espérait sans doute que sa campagne aboutirait à la soumission de Conan et à une prestation de foi renouvelée, telle qu'Alain III avait dû la fournir au duc Robert en 1030. Toutefois, la magistrale tactique de Conan, de faire retraite sans livrer bataille, allait forcer Guillaume à se retirer de Bretagne les mains vides. La part que prit Rivallon à tout ceci s'explique probablement par le fait que Guillaume l'ait confirmé dans les terres de Ceaux, en Avranchin, ce qui lui valut sans doute d'avoir à prêter foi à celui-ci. Ce qui est certain, c'est son attestation d'une charte de Guillaume à Domfront, pendant la capture du Maine par Guillaume à la fin de 1063 et l'invasion normande de la Bretagne au début de l'été de 1064 (30). Il est fort peu probable que le dessein de cette campagne ait été de menacer gravement la Bretagne. Elle fut montée afin d'affaiblir et d'intimider le duc à un moment où il était de toute importance de prémunir les frontières normandes contre toute attaque. Quoique Guillaume n'ait pas su quand il serait à même de jeter son dévolu sur l'Angleterre, c'est une pensée qu'il avait mûrie de longue date et les Bretons figuraient en bonne part dans ses calculs. Si tant est que les campagnes menées par Guillaume contre l'Anjou dans le Maine et en Bretagne lui aient aliéné la maison de Penthièvre, il n'en demeure pas moins que plusieurs des fils d'Eudon, tant légitimes qu'illégitimes, tirèrent bénéfice de la conquête anglaise. Seuls Eudon lui-même et son fils aîné Geoffroi I^{er} Boterel se trouvent désignés comme rebelles bretons et ni l'un ni l'autre ne furent actifs en Angleterre en 1066 ou après.

Guillaume ne mit pas plus en péril la vie de Rivallon que la sienne propre ou que celle de quelqu'autre de ses hommes, au cours de cette campagne sagement menée. Bien que Rivallon se soit retrouvé seul face à Conan après la retraite de Guillaume, on peut penser que Guillaume et Rivallon avaient tous deux calculé que Conan ferait montre envers Rivallon de la même pitié dont il avait usé à l'égard d'autres rebelles, d'autant que nombre de parents de Rivallon apportaient à Conan un soutien influent. De fait la colère de Conan ne trouva à s'apaiser qu'avec l'apparition de la dernière maladie de Rivallon et qui devait s'achever avec sa mort en 1065.

Dans l'héritage des quatre fils de Rivallon on trouve trace d'un partage des loyautés qui devait apparaître assez vite dans leurs carrières. Son fils cadet, Geoffroi, fut en étroite association avec le comte de

(30) FAUROUX, no. 161; pour une analyse des événements de 1064, cf. K.S.B. KEATS-ROHAN, « William I and the Breton contingent in the non-Norman Conquest 1066-1086 », à paraître dans *Anglo Normand Studies XIII* (1991).

Mortain jusqu'au temps de sa propre mort vers 1100, quoique rien ne prouve qu'il ait eu des terres en Angleterre. Aucune des chartes des trois fils aînés de Rivallon ne porte mention du fils cadet, Geoffroi, lequel fut comme son père associé aux Normands. En 1076, Jean, fils de Rivallon de Dol, apporta son soutien à Geoffroi Grenonat, Geoffroi I Boterel et Raoul de Gael lorsqu'ils défièrent à la fois Hoël de Bretagne et Guillaume de Normandie, au cours du siège de Dol. En d'autres termes, en 1076 Jean de Dol a clairement pris ses distances envers la politique de son père en 1064, en s'alliant avec Grenonat et Boterel contre Guillaume.

Le siège de Dol par le duc Hoël et Guillaume de Normandie en 1076 fut lié à la déposition de l'archevêque Juhel de Dol, qui bénéficia du soutien de Guillaume, mais fut également influencé par la rébellion que mena contre Guillaume en Angleterre Raoul de Gael, comte de Norfolk. L'importance de la prétendue « révolte des comtes » réside en ce qu'elle fut une attaque concertée contre Guillaume par un groupe de Bretons agissant de concert avec une poignée de puissants Normands de l'est ; également impliqués : un membre de la noblesse anglo-saxonne alliée à la famille de Guillaume, ainsi que les puissances hostiles d'Écosse et de Scandinavie. Cet événement majeur est le premier, dans l'Angleterre d'après 1066, à nous montrer clairement les effets déstabilisants imputables à la nature hétérogène des propriétaires fonciers anglais et aux rivalités dont elle était grosse. Il en résulta que de nombreux Bretons furent rejetés des rangs des propriétaires fonciers anglais. De tous ceux à qui l'on confisqua leurs terres, un seul était originaire de Dol. Cet homme, Gautier de Dol, était probablement le fils d'Haimon II de Poëlet, lui-même frère de Rivallon de Dol, dont la famille, comme celle d'un autre frère, Josselin de Dinan, s'était opposée à Rivallon en 1064 (31). Autrement, rien, à cette époque, ne suggère une quelconque opposition à Guillaume en Angleterre, soit du fait des seigneurs de Richemont soit du fait de ces familles dont on sait qu'elles étaient originaires de Dol ou de Fougères. On peut tirer plusieurs conclusions de ce qui précède.

Les deux groupes de Bretons que Guillaume le Conquérant avait installés en Angleterre lui restèrent fidèles. Raoul de Gael devait sa position en Angleterre à celle qu'avait connue son père avant 1066 ; de plus, il avait de la famille anglaise, par sa mère. La position des Bretons de Raoul était donc irrégulière. Anormale, tout aussi bien, la situation de Brien de Penthièvre, fils d'Eudon, et propriétaire foncier dans le sud-ouest de l'Angleterre avant 1086. Rien, dans le *Domesday Book*, ne nous laisse penser qu'il prit part à la révolte de 1075 - 1076 bien qu'on ait des

(31) *Domesday Book*, éd. A. FARLEY (1783), fols. 152 a - b ; au sujet d'Haimon, cf. GUILLOTTE, « Vicomtes d'Alet », op. cit. note 12.

raisons de croire qu'il était mort dès 1086. Il semble probable qu'il quitta l'Angleterre de son propre chef et qu'il mourut en Bretagne (32). On ne trouve nulle part trace d'une quelconque participation de sa part aux affaires de Bretagne. On peut cependant souligner le fait qu'en 1076, Geoffroi I^{er} Boterel, en alliance avec Raoul de Gael et Jean de Dol, s'opposa à Hoël et Guillaume alors que ses frères de Richefont restèrent fidèles à celui-ci, apportant ainsi les premiers indices d'une scission au sein même de la maison de Penthièvre. La fidélité à Guillaume des Bretons qu'on sait être originaire de Dol et de Fougères et qui s'installèrent dans le sud-ouest de l'Angleterre, nous permet de les désigner comme alliés de Guillaume et Rivallon en 1064. Parmi eux, Raoul de Fougères et ses alliés, ainsi que Baderon de la Boussac, seigneur de Monmouth.

Si les événements de 1064 scindèrent les Bretons entre ceux de Richefont - Penthièvre et leurs alliés parmi les Normands de l'est d'une part, et ceux de Dol-Fougères et leurs alliés à l'ouest de l'autre, on peut dire que les événements de 1076 aiguisèrent les divisions en insinuant le conflit dans la maison de Penthièvre. Il résulta finalement de tout ceci la création de l'axe Dol-Lamballe-Anjou, nourri par Henri I^{er} et qui trouva sa plus vigoureuse expression pendant le règne d'Étienne. La protection d'Henri mise à part, c'est pendant les guerres continentales des rois anglo-normands, dont les principaux protagonistes furent les rebelles de Normandie et de Maine et le comte d'Anjou, que les rivalités bretonnes eurent le plus d'impact sur les affaires anglaises entre 1075 et 1135. Si les propriétaires fonciers anglais ne furent pas touchés par l'usage qu'on fit des Bretons contre la Normandie, l'engagement de ces derniers au bénéfice des Normands et d'Henri I^{er} en particulier, leur valut l'octroi de terres en Angleterre. Si l'existence en Angleterre de groupes rivaux se laisse clairement voir et expliquer, on doit souligner le fait qu'avant 1135 les rois d'Angleterre s'entendirent à merveille pour empêcher qu'entre ces mêmes groupes n'éclatent pas des hostilités armées. Nombre de ces vieilles animosités s'étaient opposées vers la fin du règne d'Étienne, au premier chef parce que les combattants s'étaient vus contraints de nouer avec leurs antagonistes des alliances par mariage et cela afin d'assurer leur survie contre l'issue de la lutte. Du point de vue breton, la fusion de la lignée d'Eudon de Penthièvre et de celle du duc breton laissait poindre la possibilité d'une harmonie nouvelle. L'ironie voulut que Conan IV, le duc en question, obtint finalement l'unité de la plupart des Bretons en suscitant contre eux un ennemi commun en la personne d'Henri II, l'éventuel vainqueur des guerres du règne d'Étienne.

(32) Cf. MORICE, *Preuves* I, 458; A. WILMART, « Alain le Roux et Alain le Noir », *Annales de Bretagne*, 38 (1929), 576-95.

Si de telles hostilités pouvaient s'éterniser, c'est que le patrimoine et la famille à laquelle était allié tout propriétaire foncier réglaient toutes les formes de conduite. En raison du caractère passéiste de tels déterminants, l'accent mis sur les traditions familiales fournissait un élément essentiel des attitudes baronniales à l'égard du monde environnant. L'état fluctuant de la France du XI^{ème} siècle, où le faible succombait au fort d'une manière qui reflétait la force respective de chaque souverain, fournissait un terrain propice au réveil de telles hostilités. Qui plus est, cet état de choses n'était point le seul fait de la France du XI^{ème} siècle. C'était un axiome de la société féodale que la suzeraineté était chose personnelle et donc fonction des qualités personnelles de chacun. Un seigneur mineur, ou autrement faible, pouvait s'attendre à perdre des vassaux au profit d'un seigneur plus puissant, ou bien à céder de sa propre puissance à ces mêmes vassaux ou à des seigneurs rivaux. Lors de sa majorité, il pouvait escompter que le même principe jouerait en sa faveur ou au détriment de ses rivaux. Les vassaux de Guillaume de Normandie en 1066 présentent ceci de remarquable que non seulement ils étaient d'origines nationales très diverses et représentaient des rivalités fort nombreuses mais encore qu'on les imposa à une région avec laquelle ils n'avaient aucun lien et dont leurs rivalités eussent tôt causé la perte, sans les efforts résolus que déployèrent les rois anglo-normands en vue de forger ce groupe divisé et diviseur en une classe féodale anglaise reconnaissable. Ce fut le patronage exercé par Henri I^{er} qui contribua le plus à l'accomplissement de ce procès, où les Bretons jouèrent donc un rôle important.

On ne saurait se cacher ce qu'il y a d'artificiel à envisager l'Angleterre de Guillaume I^{er} sous l'aspect de la nature hétérogène de la classe féodale et des rivalités qu'elle pouvait contenir. Même à souligner que beaucoup de ces hommes d'origines diverses étaient apparentés à Guillaume, ou qu'il les avait réunis sous son égide au moyen de la politique qu'il avait suivie sur le continent entre 1056 et 1064, on n'échappe pas au fait qu'aucun d'eux n'était natif d'Angleterre et qu'en un sens tous faisaient figure d'aventuriers. Ces éléments de diversité nationale et de rivalité personnelle, aussi bien que les luttes pour le pouvoir entre les seigneurs qui composaient la classe féodale anglaise en 1086, n'étaient pas l'apanage de l'Angleterre d'après la conquête, mais étaient le reflet de tendances plus générales du milieu du XI^{ème} siècle, et en fait de la société féodale à travers son histoire. Il serait intéressant en l'occurrence de pouvoir montrer du doigt le déroulement du même procès en un temps pas trop éloigné de la conquête de l'Angleterre. Il se trouve précisément qu'une charte de Conan II nous y autorise.

Après qu'il eut vaincu les rebelles, en 1065, Conan II concentra son énergie contre l'Anjou. Il ressort clairement de l'itinéraire qu'il emprunta

à cette occasion — Pouancé, Segré et enfin Château-Gontier où il fut mortellement blessé en décembre 1066 — que cette campagne formait la deuxième étape d'une précédente tentative de ramener les environs de Craon dans le domaine breton. Les circonstances avaient considérablement évolué, en ce que l'autorité des comtes angevins était alors aussi faible que l'avait été celle de Conan en 1047. Il en résulta que les vassaux bretons de Châteaubriant, singulièrement Hervé de Martigné-Pouancé, qui s'étaient étroitement associés aux Angevins avant 1060, étaient maintenant enclins à appuyer la puissance de Conan II contre celle d'Anjou. Brien de Châteaubriant avait fait pour Geoffroi Martel figure d'ennemi, au cours du précédent conflit, parce que le soutien que celui-ci avait accordé au jeune duc breton avait mis un frein aux visées de Geoffroi sur la partie nord du Nantais, laquelle donnait accès au Rennais et donc au duché de Bretagne. La roue avait presque entièrement tourné, mais pas tout à fait.

Au cours de la lutte précédente avec l'Anjou, alors que Conan avait imposé une autorité de courte durée sur le comté de Nantes, de 1050 à 1054, il rendit cérémonieusement visite à son oncle Thibaud de Blois et, alors qu'il se trouvait à Tours, promulgua une charte solennelle (33). Trente hommes, dépeints par Conan comme *barones mei*, souscrivirent cette charte. Ce furent : Geoffroi de Mayenne, Geoffroi Pape-Bœuf, Silvestre, fils de Mainguené, Thibaud son frère, Hervé le Forestier, Giron, fils d'Ansquetil, Auffred, fils d'Alain de Rieux, Rouaud son frère, Evan, fils de Raoul le Large, Carioc, fils de Cañadoc, Mainfenit de Nantes, Auberi de Ver, Hervé, fils de Rouaud, Rivallon, fils de Frioul, Harscoit, fils de Rouaud, Gui de Sablé, Grossard, fils de Martin, Papin de *Raheriis*, Guinou de Léon, Arthur de Servon, Suhard d'Acigné, Heloc, fils de Rivallon, Norman *citharedus*, Judicael, fils de Juhel, Mainguinoë Brito, Hugh, fils de Froger, Bernier *cocus*, Eudo, fils de Doallon, Haimon, fils d'Odélin et Hervé son frère. Ces hommes nous sont suffisamment connus pour nous autoriser quelques remarques.

En premier lieu, l'identité de ces hommes rend leur apparition collective remarquablement pertinente aux plans que Conan nourrissait à l'égard de l'Anjou. Aucun d'entre eux n'était alors grand seigneur breton, quoique Silvestre, alors seigneur de La Guerche et plus tard évêque de Rennes, ainsi que Giro, fils d'Ansquetil, en fussent assez proches. Six d'entre eux étaient originaires du Nantais ou du Vannetais : Mainfenit de Nantes, Rivallon, fils de Frioul de Donges, Harscoit, fils de Rouaud du Pellerin, Auffred et Rouaud de Rieux. La place qu'occupe Hervé, fils de Rouaud, dans cette liste l'associe clairement à ce groupe.

(33) GUILLOTET, « Actes », op. cit. note 19, pp. 195-8, no. 54; id. « Châteaubriant », op. cit. note 12, 21.

Sa place dans la liste des témoins de la charte octroyée à Marmoutier par Rivallon de Dol en 1064-65 révèle qu'il fut vassal de Châteaubriant (34). On peut en rattacher cinq autres à la seigneurie de Vitré où en ce temps Robert de Vitré était marié à Berthe, prétendue héritière de Craon, dont les frères avaient été dépossédés par Geoffroi Martel. C'est Suhard d'Acigné qui, parmi les trente, représente la famille de Berthe. A la même date, ainsi que plus tard, la famille Goranton qui, en tant que seigneurs de Vitré, avait été évincée par Rivallon le Vicaire, grand-père de Robert, fit usage de la désignation d'« Acigné » (35). Arthur de Servon était, à n'en pas douter, apparenté à cet Hubert de Servon qui souscrivit à la charte octroyée en 1093 à Marmoutier par Hervé, fils de Goranton (36). Hugues, fils de Froger, représentait aussi les attaches de Vitré à Craon alors que Mainguenoë Brito fut probablement un des premiers membres de la famille Brito, connue de longue date comme vassal de Vitré ; un fils d'Hervé le Forestier se nomme Mainguenoë (37). Le cinquième membre de ce groupe, Gui de Sablé, fait figure de représentant d'une famille supplantée par Geoffroi Martel. Il était fils de Salomon II de Sablé qui était probablement fils de Salomon I^{er} de Sablé par Adélaïde, fille de Giroie (38). Certains membres de sa famille gardèrent leurs attaches aux nouveaux seigneurs de Sablé, eux-mêmes descendants de Robert le Bourguignon. Renaud, fils de Robert, seigneur de Craon avant 1067, épousa Innoguent, fille de Berthe de Craon par Robert de Vitré (39). L'inclusion de ces cinq individus parmi les barons de Conan de 1050 à 1054, suggère fortement que Robert de Vitré avait accepté la suzeraineté de Conan et qu'il en avait tiré profit.

Le plus considérable des groupes restants se compose d'hommes qui formaient ce qu'on peut nommer spécifiquement la *familia* ou maison-née de Conan II. C'était Hervé le Forestier, Carioc, fils de Caradoc (probablement l'homme qu'on décrit comme Carioc, *magister Conani*) (40), Norman *citharedus* (dont l'identité se confond probablement avec

(34) v. note 29 supra.

(35) MORICE, 477-78.

(36) Ibid. 481.

(37) Ibid. 412, 495, 716-7; Arch. Dép. Ille-et-Vilaine, IF 517, Saint-Florent-sous-Dol I.

(38) *Cartulaire Manceau de Marmoutier*, éd. E. LAURAIN (2 tom., Laval, 1911-40), t. I, Laval no. I (p. 334), Laval no. II (p. 336), Laval no. III (p. 340); Orderic Vitalis, *Ecclesiastical History*, éd. M. CHIBNALL (Oxford, 1969-80), vol. II, p. 30; E. LAURAIN et A. ANGOT, *Généalogies féodales mayennaises*, (Laval, 1942), p. 715 ff.

(39) *Cartulaire de la Trinité de Vendôme*, éd. MÉTAIS (5 tom., Paris, 1893-97), no. 217.

(40) MORICE, 405-6.

Norman Potinus) (41), Bernier *Cocus*, Judicael, fils de Juhel de *Hudgnant* (peut-être Hennant, au sud de Dinan) (42), Grossard, fils de Martin, Mainfenit de Nantes (également vassal de Châteaubriant et plus tard sénéchal de Rennes, d'abord sous Geoffroi Grenonat, puis Alain IV) et Even, fils de Raoul le Large, dont on voit le père et les frères souscrire des chartes d'Alain III et Eudon de Penthièvre. Even est connu aussi sous le nom d'Even de Saint-Germain; son frère Main, seigneur de Saint-Aubin-d'Aubigné, était père d'un protégé d'Henri d'Angleterre, Guillaume d'*Albini Brito* (43). Haimon et Hervé, fils d'Otelin, furent probablement des fils d'Otelin, vicaire de Châteaubriant (44). Tard pendant les années 1040 et 1050 on trouva Brien de Châteaubriant mêlé à des guerres avec à la fois Robert de Vitré et Geoffroi d'Anjou, si bien que son absence de la liste des signataires s'explique aisément et ne laisse aucun doute sur son allégeance à Conan. Martigné avait été mêlé au premier conflit, et ce fut Hervé de Martigné qui, vers la même date, et certainement avant 1060, avait reçu l'honneur de Pouancé de Geoffroi Martel (45). A la même époque, d'autres vassaux de Châteaubriant furent attirés sous l'égide angevine. On trouva parmi eux Rivallon de Soudan dont il semble que la femme ait d'abord été l'épouse d'un Angevin de Neuville par qui elle fut peut-être mère de Landric, vicaire de Pouancé sous Geoffroi Martel (46). Associés au groupe qui se forma autour de Rivallon de Soudan, on trouve Léon et son frère Papin, fils d'Albin. Léon scella à Prigny un accord avec Marmoutier au sujet de terres situées à Carbay. C'est à Prigny qu'apparaissent Papin et Albin fils de Clamarhoc comme *nepotes* d'Adenor, femme de Judicael de Prigny, vicaire de Nantes vers 1050 (47). Il est fort possible que la famille en question ait été celle de Papin de *Raheriis*, aussi connu sous le nom de Babin de *Raheriis* (lieu probablement à identifier avec les Raillières, au sud de Liré). Papin n'est autrement attesté que comme vassal du comte d'Anjou; il épousa Hersende, fille de l'Angevin Geoffroi de Trèves (48).

(41) Ibid. 408. Un *Norman Potinus* fait son apposition dans le *Cartulaire de St-Aubin*, nos. 115-117, en tant que signataire des chartes concernant le fief d'Hérisson dans la seigneurie de Champtoceaux, c. 1117-1149.

(42) Ibid. 405-6.

(43) Ibid. 408; *Cart. Saint-Aubin*, no. 677 (t. I., pp. 171-5); Arch. Dép. Ille-et-Vilaine, IF 529, Gahard III.

(44) cf. GUILLOT, « Châteaubriant », 45.

(45) Ibid., 16-17; BRUNTERCH, op. cit. note 12, 65-7.

(46) MARCHEGAY, op. cit. note 21, p. 6.

(47) *Cartulaire de Ronceray*, éd. B. DE BROUSSILLON, (*Archives d'Anjou*, t. III), no. 427 (pp. 262-3), no. 432 (p. 270).

(48) BRUNTERCH, op. cit. note 13, 66 et note 233.

On ne trouve également mention de Geoffroi Pape-Bœuf qu'en tant que vassal d'Anjou. Il semble être issu de la famille de Montsoreau, près de Tours, étant *cognatus* d'Aimeric de Maillé (49). Par son mariage à Marca, fille et héritière d'Airard, prévôt de Tours, mort dès 1058, il obtint l'honneur de Rillé en Anjou, également près de Tours. Robert Pape-Bœuf de Rillé, son fils et successeur, hérita d'un surnom inhabituel. Enfin, d'entre les trente individus que nomme la charte de Conan, il n'en est que deux, Giro, fils d'Ansquetil, et Geoffroi de Mayenne dont on peut montrer qu'ils eurent des attaches avec Chartres.

Le nom le plus remarquable de cette liste pourrait bien être celui de Geoffroi de Mayenne qui mena une existence haute en couleur. C'était, nous l'avons dit, un homme pour qui la question de suzeraineté n'allait aucunement de soi. Aussi loin que 1014, son père avait été associé à Mayenne, mais une charte qui fait mention de Mayenne avant 1040 affirme que Geoffroi reçut de Foulque Nerra (mort en 1040) son château en don (51). Geoffroi joua un rôle prépondérant dans la lutte pour la prise en main du Maine. Il aida à renverser le comte Hubert Bacon et plus tard administra le Maine pour le comte de Hugues, fils d'Azzo d'Este, en sa qualité de protecteur et amant de sa mère, Gersende, fille d'Herbert Eveille-Chien. En tant que tel, il se trouvait être l'ennemi à la fois de la Normandie et de l'Anjou, et en 1054 ou 1055 il fut victime de la guerre qui sévissait dans le Maine entre Guillaume de Normandie et Geoffroi d'Anjou. Guillaume avait établi des garnisons dans les places fortes du Mont-Barbot et d'Ambrières. Ambrières est située à environ douze kilomètres au nord de Mayenne et Geoffroi de Mayenne pour répondre à cette menace en appela au comte d'Anjou qui répondit sur le champ. Geoffroi Martel fit, avec l'aide d'Eudon de Penthièvre et Guillaume d'Aquitaine, le siège d'Ambrières. Guillaume de Normandie contraignit toutefois les assiégeants à se retirer et Geoffroi de Mayenne fut fait prisonnier durant la bataille. Il fut conduit en Normandie et, là, contraint de rendre hommage à Guillaume. Néanmoins, Geoffroi s'opposa à la tentative (couronnée de succès) de conquérir le Maine, subissant en conséquence la destruction de Mayenne en 1063. L'Anjou était alors affaibli par la guerre civile que se livraient Geoffroi le Barbu et Foulque le Réchin, si bien que Geoffroi aurait vu d'un bon œil une alliance avec Conan II qui n'était l'ami ni de la Normandie ni de l'Anjou. Geoffroi avait montré, toutefois, entre 1050 et 1054 qu'il subissait de

(49) MARCHÉGAY, op. cit. note 21, p. 30.

(50) Ibid. p. 31.

(51) *Cart. Saint-Vincent au Mans*, no. 245. Les châteaux de Mayenne, Ambrières et Gorrion appartenaient entre autres au comte d'Anjou et ne faisaient pas partie intrinsèque de l'héritage de leurs châtelains.

mauvais gré une quelconque suzeraineté. Durant ce court laps de temps, il avait reconnu la suzeraineté de trois puissances hostiles et incompatibles : la Bretagne, l'Anjou et la Normandie. D'ici 1065, Geoffroi avait beaucoup fait pour déposséder le demi-frère de Conan, Herbert II de Maine, fils d'Hugues IV et second mari de la mère de Conan, Berthe de Blois ; il se peut fort bien néanmoins que, dans la mesure où Herbert se trouvait être le protégé de Guillaume de Normandie et sa sœur fiancée au fils de Guillaume, Robert, Conan n'en ait pas tenu rigueur à Geoffroi en 1065-66. Geoffroi continua d'exercer une puissante influence dans le Maine jusqu'à sa mort en 1098, auquel temps les Normands du Maine avaient été contraints de reconnaître la suzeraineté de Foulque le Réchin d'Anjou. Cette situation n'aura pas peu contribué à résoudre le problème de la suzeraineté pour Geoffroi de Mayenne. Il est intéressant au plus haut point de remarquer que jusque-là Geoffroi, fils cadet de Rivallon de Dol, ancien ennemi de Conan et partisan de Guillaume de Normandie, détenait l'un des plus grands fiefs du seigneur de Mayenne. Le fils de Geoffroi, fils de Rivallon, Rivallon ou Raoul, surnommé de Gorron, fut seigneur de la Tannière en Mayenne au début du XII^{ème} siècle ; sa femme était Hersende, fille de Galtier, et petite-fille de Geoffroi de Mayenne. Vers la même époque, Henri I^{er}, qui se fit le champion des Bretons de Dol, fit don à Galtier de Mayenne et à son fils Juhel de terres en Angleterre ; plus tard on a des preuves que Juhel de Mayenne apporta son soutien à l'impératrice Mathilde et au parti angevin en Angleterre. Les fils de Raoul de Gorron reçurent également d'Henri I^{er} des terres en Angleterre ; Gorron fût l'un des six châteaux à Manceaux qui se rendirent aux Angevins tout de suite après la mort d'Henri I^{er} (52). Tout ce qui précède nous amène à envisager très sérieusement l'éventualité d'une étroite parenté entre Geoffroi de Mayenne et Rivallon de Dol. Peut-être même furent-ils frères (53). Ils étaient de toute manière de tempéraments fort voisins, et connurent tous deux au cours de longues vie de semblables vicissitudes.

L'apparition de Geoffroi de Mayenne, de Geoffroi Pape-Bœuf et à un moindre degré celle de Papin de *Raherius*, illustre de manière saisissante le caractère éphémère du pouvoir de Conan, comparé à celui d'Anjou vers 1050. De fait, si l'on excepte le soutien implicite de Brien de Châteaubriant et de Robert de Vitré, les noms de ces trente barons ne fait que confirmer, de façon générale, la faiblesse de la situation de Conan. Tout le poids de cette charte étant dirigé contre l'Anjou, il n'est pas étonnant que les hommes du nord-est de la Bretagne n'y figurent pas,

(52) Voir KEATS-ROHAN, note 30 supra.

(53) Le père de Rivallon était Haimon, vicomte de Poëlet ; sa mère eut deux autres fils, Hugues et Geoffroi, d'un second mariage (MORICE, 386).

non plus qu'Eudon de Penthièvre et ses vassaux, en tant qu'ennemis de Conan à cette date. Bien qu'on ne puisse prétendre que ces hommes aient été le reflet des divisions de la société bretonne consécutives à la révolte de 1064, on peut affirmer néanmoins qu'ils signalent une division réfléchie dans la révolte ultérieure. A cet égard, le parti d'Eudon de Penthièvre — évidemment absent de la chartre de Conan — fait figure de point de mire. On pourrait peut-être observer des traces de cette division ultérieure dans ce document, s'il était possible de trouver parmi ces trente hommes, de ces Bretons qui allaient suivre Guillaume de Normandie en Angleterre en 1066. On pourrait alors surveiller la conduite de leurs successeurs pendant la guerre civile anglaise. Ceci nous entraînerait, hélas, à formuler de fort nombreuses hypothèses. On peut toutefois faire les remarques suivantes.

En premier lieu, il est probable que le nombre d'hommes du sud de la Bretagne qui furent propriétaires fonciers est plus considérable qu'on ne se le figure généralement. La plupart d'entre eux détenaient des terres directement de l'honneur de Richemont. Certains d'entre eux, en tant que vassaux de la famille *Scalariis* (elle-même sans doute issue de l'Échellerie de la cité de Nantes), en vassaux d'Aubri de Vere étaient probablement indirectement apparentés à l'honneur de Richemont; Hardoin de Scales et Aubri de Vere étaient tous deux locataires d'Alain de Richemont-Penthièvre, en 1086. Bien qu'on ne puisse affirmer que la famille Rieux ait été locataire d'Alain en 1086, ils eurent presque certainement comme représentants les membres de la famille Constable (connétable), dont on trouve trace à Richemont après 1100 (54).

Du point de vue de l'histoire anglaise ultérieure, le nom le plus remarquable de cette liste est celui d'Aubri de Vere, qui était à Nantes un homme en vue; très probablement, le chef-lieu de sa famille était Vern-sur-Seiche, près Rennes, et dans la seigneurie de Châteaugiron. Au temps d'Henri I^{er} la famille d'Aubri de Vere, du nom que lui donnent les historiens anglais, était si étroitement alliée aux Normands, qu'on en a oublié ses origines bretonnes. On ne saurait soupçonner les de Vere eux-mêmes de renier ou de négliger leurs origines bretonnes avant 1154. Aubri II de Vere fonda le prieuré d'Hatfield Regis en tant que cellule de Saint-Melaine, à Rennes; autre possession de cette abbaye était l'église de Vern-sur-Seiche (55) Parmi leurs locataires, figure la famille Espagne,

(54) *Early Yorkshire Charters*, éd. C. CLAY (Yorkshire Archaeological Society, 1936), vol. v, 88-9, 263.

(55) On a souvent mentionné les liens d'Aubri de Vere avec la Bretagne, mais c'est ici la première fois à notre connaissance qu'on a fait cette identification; cf. *Complete Peerage*, éd. G. White (1910-59), vol. X *sub art.* Oxford, 199-200; F. JOUON DES LONGRAIS, « Les moines de l'abbaye de St - Melaine de Rennes en Angleterre », dans *Recueil de*

originaire du fief d'Espinay en Champeaux, à l'est de Vern-sur-Seiche. Comme Richemont-Penthièvre, Aubri III de Vere fit allégeance à Étienne pendant la guerre civile, bien qu'il se soit rendu célèbre en abandonnant la cause d'Étienne de 1141 à 1145. Vers la même époque il réussit à se faire octroyer le comté d'Oxford par l'impératrice Mathilde. Il est fort possible, dès lors, que les Bretons qui figurent parmi les trente barons nommés par Conan II en 1050-54 aient laissé prévoir la division évidente dans la société bretonne après 1064.

En résumé donc, tous les facteurs que nous avons considérés, sont rassemblés dans cette chartre. Nous avons déjà signalé la part importante que prirent les Bretons aux problèmes auxquels se trouvait confrontée la société féodale d'après la conquête d'Angleterre, problèmes pleinement mis en lumière par les crises durables et compliquées qui entachèrent le règne d'Étienne. Il est très rare que les problèmes de suzeraineté et la lutte pour le pouvoir et toutes leurs conséquences soient aussi clairement mis en lumière que dans cette chartre de Conan II (56).

K.S.B. KEATS ROHAN

Linacre Collège, Oxford.

travaux offert à M. Clovis Brunel (1955), t. II; G. MINOIS, « Les possessions bretonnes dans le comté d'Essex de x^{e} au xv^{e} siècles », *Annales de Bretagne*, 85 (1978), 525-42; W. POWELL, « The Essex fees of the Honour of Richmond », *Transactions of the Essex Archaeological Society*, vol. 1, part 3 (3rd series) 1964.

(56) C'est avec plaisir que je remercie chaleureusement ici Monsieur J.P. Mialon, qui a eu la bonté non seulement de faire la traduction de ce mémoire mais encore de la faire à court délai.

Je remercie aussi le Dr. H. Guillotel de ses sages observations sur ce mémoire; tous sentiments exprimés, et toutes erreurs qui restent ici sont les miens propres.